

Séance du 5 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le cinq octobre, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, José Albesa, Catherine Beautemps-Joly André Fournier, Solène Loyer, Anne Molard, Loïc Poupin

Absent excusé : Mickaël Feuvrier

Mme Solène Loyer a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu

2015-10-d1

Validation de la proposition de la commission d'ouverture des plis

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du marché, selon la procédure adaptée, pour le choix du maître d'œuvre, concernant le projet de construction de la salle communale, 16 offres ont été reçues suite à l'avis d'appel public à candidatures.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie en présence de Mr Frédéric architecte du CAUE et Monsieur Poilane architecte désigné par l'ordre des architectes. Elle a retenu les candidatures suivantes en vue d'une audition :

- Philippe ROUSSEAU Le Mans
- Atelier PENNERON Tours
- BOIDOT et ROBIN Architectes Paris

Le Conseil Municipal après délibération, valide par 8 voix pour et 1 abstention, la proposition de la commission d'ouverture des plis et autorise Monsieur le Maire à inviter les 3 candidats pour une audition devant la commission d'ouverture des plis.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h15